

La Belgique méprise-t-elle l'aide au développement ?

111 personnalités de la société civile belge appellent le gouvernement à stopper les coupes budgétaires dans l'aide au développement. Depuis 2016, le budget ne cesse de diminuer.

La Belgique en fait-elle assez en matière d'aide au développement ? La réponse est non, si l'on en croit « les 111 ». Cette centaine de personnalités de la société civile belge, qu'elles soient issues du monde académique, économique ou culturel, a fait parvenir au *Soir* une carte blanche réclamant une revalorisation de l'aide publique au développement. Le collectif de signataires reproche au gouvernement de nouvelles coupes budgétaires en 2017, aussi bien dans les programmes de coopération gouvernementale que non gouvernementale, et lui rappelle l'objectif d'adopter un plan de croissance de l'aide belge au développement menant à l'objectif de 0,7 % du revenu national brut (RNB).

Le pays ne fait pourtant pas partie des plus mauvais élèves au niveau européen. En 2015, la Belgique a consacré 0,42 % de son RNB à l'aide publique au développement. Un chiffre qui se situe au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE (0,30 %) et légèrement en dessous de la moyenne européenne à 0,46 %. Loin devant le Royaume, on retrouve la Norvège (1,05 %), la Suède (1,40 %) et le Danemark (0,85 %). Les moins bons élèves en la matière sont la Bulgarie, la Roumanie et la Croatie, qui peinent à atteindre les 0,09 %, selon les statistiques de l'Union européenne (Eurostat).

L'avenir ne tendra pas à rassurer les signataires puisque, selon les projections de la Direction générale au développement, l'aide devrait encore chuter en 2019, pour atteindre 0,36 %. Depuis 2016, le budget alloué à l'aide au développement ne cesse de diminuer. Alexander De Croo, ministre de la Coopération au développement, ne nie pas les chiffres, mais il balaye la vision des 111

qu'il estime dépassée (lire ci-contre).

Aux préoccupations budgétaires des signataires s'ajoutent celles du CNCD-11.11.11, qui reprochait déjà en 2015 à la Belgique d'être devenue le principal bénéficiaire de sa propre aide au développement. Le paradoxe s'expliquait alors par l'intégration des frais d'accueil des demandeurs d'asile dans le budget de la coopération. Le financement international de la politique climatique dépend également de la coopération belge au développement. « *Entre les défis climatique et migratoire, nous vivons une période où il n'est pas bon de diminuer l'aide au développement* », estime Philip Verwimp, professeur en économie du développement à l'ULB. Pour l'expert, les arguments des deux camps se justifient : une approche globale est nécessaire.

Un manque d'auto-évaluation

Il se montre toutefois intraitable sur un point que les 111 ne soulèvent pas : l'absence d'efficacité de la Belgique en termes d'évaluation de l'aide allouée. « *Il faut impérativement mieux mesurer l'impact de cette aide au développement. M. De Croo met l'accent sur l'impact, mais où sont les résultats ? Son service d'évaluation ne compte que cinq membres. La Belgique est clairement en retard sur ce point en comparaison avec d'autres pays qui ont déjà développé une méthodologie pour étudier l'impact et les résultats de ces millions dépensés.* » Est-ce dû à un manque d'expertise ? De personnel ? La crainte de s'évaluer ? L'expert s'interroge. « *Si l'on montrait que l'aide est clairement efficace, le public pourrait accepter qu'une partie du budget soit allouée à d'autres problématiques.* » ■

MARINE BUISSON

la carte blanche

Un collectif de signataires*

appel des 111

Stop aux économies, place à la croissance de l'aide

Plus de cent personnalités de la société civile belge, issues des mondes académique, économique, associatif et culturel, des deux côtés de la frontière linguistique, demandent au gouvernement que la solidarité internationale cesse d'être la principale variable d'ajustement budgétaire en Belgique.

Depuis le début des années 2010, l'aide publique belge au développement représente une des principales variables d'ajustement budgétaire du gouvernement belge. Après un premier plan de coupes budgétaires d'un montant estimé à 900 millions d'euros sous le gouvernement Di Rupo, un deuxième plan d'économie a été décidé par le gouvernement Michel pour un montant cumulé de 1,125 milliard d'euros – auquel se sont ajoutées, depuis le début de la législature, des coupes budgétaires additionnelles d'un montant cumulé de près de 450 millions d'euros.

Alors que ces restrictions budgétaires ont déjà entraîné une baisse importante des moyens disponibles pour financer les programmes gouvernementaux et non gouvernementaux, de nouvelles coupes sont prévues par le gouvernement Michel, qui avait prévu en début de législature une croissance linéaire de ces coupes budgétaires, allant de 150 millions d'euros en 2015 à 290 millions d'euros en 2019. De telles réductions budgétaires mettent en péril les capacités de la Coopération belge de répondre efficacement aux enjeux du développement durable.

Si l'aide publique au développement n'est pas la panacée, elle a néanmoins démontré son efficacité pour soutenir le développement économique et social dans les pays pauvres. L'étude d'impact réalisée par les chercheurs de l'Université des Nations unies sur la période 1970-2007 démontre qu'un flux moyen annuel de 25 dollars d'aide par habitant a permis de réduire la pauvreté de 6,5 % et d'accroître les investissements

de 1,5 %, le taux de croissance du PIB de 0,5 %, l'espérance de vie de 1,3 an et le taux moyen de scolarisation de 0,4 an dans les pays en développement bénéficiaires.

Un instrument unique

L'aide au développement présente un instrument unique pour intervenir dans des contextes risqués. La reconstruction des Etats fragiles ou post-conflits, le financement de l'adaptation au changement climatique, l'éradication des grandes pandémies ou le renforcement des capacités de recherche et de formation représentent des enjeux majeurs auxquels l'aide au développement peut contribuer. En ce sens, elle dispose de nombreux atouts pour contribuer à l'éradication de l'extrême pauvreté et des inégalités, à la résolution des enjeux environnementaux planétaires et, plus généralement, à la réalisation de l'agenda 2030 des Nations unies en faveur des Objectifs de développement durable.

Tous les principaux enjeux mondiaux du XXI^e siècle – du changement climatique à la pauvreté et aux inégalités, en passant par les migrations, les pandémies, la souveraineté alimentaire et le terrorisme global – sont liés au développement et nécessitent de renforcer la coopération internationale. Face aux tentations de replis identitaires, la coopération au développement contribue à promouvoir la solidarité et la stabilité internationale dans un monde de plus en plus interdépendant. En ce sens, elle n'est pas seulement allouée dans l'intérêt des pays pauvres, mais aussi dans celui des pays donateurs. Facteur de stabilité et de paix, l'aide au développement contribue à enrayer les « effets boomerang » engendrés par la pauvreté et les conflits dans le voisinage des pays développés.

Une question de crédibilité

La mobilisation de 0,7 % du revenu national brut en aide au

développement est un engagement de longue date des pays donateurs. Il en va dès lors de la crédibilité internationale de la Belgique. Cet engagement ne représente en rien un objectif budgétaire inatteignable. Au contraire, l'aide au développement est un placement préventif qui rapporte. Le revenu national brut de la Belgique s'élevait à 423 milliards d'euros en 2016 – soit l'équivalent de 103 euros par jour et par habitant. Respecter l'engagement des 0,7 % du RNB en aide au développement ne coûterait que 70 centimes par jour et par habitant.

C'est pourquoi nous demandons au gouvernement belge de mettre un terme aux coupes opérées dans le budget de la coopération au développement et, au contraire, d'adopter un plan de croissance de l'aide belge au développement menant à l'objectif de 0,7 % du RNB. ■

***Signataires :** Henri Bartholomeeusen, président du Centre d'action laïque (CAL); Kris Bachus, professeur à la KUL; Veerle Baetens, comédienne; Johan Bastiaensen, professeur à l'Université d'Anvers; Vincent Blondel, recteur de l'UCL; Cécile Bolly, médecin, chargée de cours à l'UCL et à la Haute Ecole Robert Schuman; Eva Braems, professeure à l'Université de Gand; Claudine Brasseur, ancienne présentatrice du « Jardin extraordinaire »; Xavier Brenez, directeur général des Mutualités libres; Paul Callewaert, secrétaire général des Mutualités socialistes flamandes; Bea Cantillon, professeure à l'Université d'Anvers; Isabelle Cassiers, professeure à l'UCL; Ann Claes, co-manager de JBC; Piet Colruyt, administrateur de Impact Capital; Stijn Coninx, cinéaste; Caroline Copers, secrétaire générale de la FTBG flamande; Bruno Coppens, humoriste; Albert Corhay, recteur de l'ULG; Jean-François Coutelier, administrateur délégué de Scopiton; Daan, musicien; Axel Daeseleire, comédien; Eric De Beukelaer, prêtre et vicaire épiscopal du diocèse de Liège; Etienne De Callatay, économiste et cofondateur de Orcadia Asset Management; Vincent de Coorebyter, professeur à l'ULB; André Decoster, professeur à la KULeuven; Tom De Herdt, professeur à l'Université d'Anvers; Pierre Defraigne, directeur exécutif du Centre Madriaga-Collège d'Europe, directeur général honoraire à la Commission euro-

péenne; Jean-Pierre Delville, évêque de Liège; Arnaud Deplae, secrétaire général de l'Union des Classes moyennes (UCM); Luc De Schepper, recteur de l'Université de Hasselt; Olivier De Schutter, professeur à l'UCL et membre du Comité de l'ONU sur les droits économiques, sociaux et culturels; François De Smet, directeur du Centre fédéral Migration (Myria); Ignaas Devisch, professeur à l'Université de Gand; Carlo Di Pascale, cofondateur de Mmmh !; Eric Domb, CEO de Pairi Daiza; Jean-Philippe Ducart, porte-parole de Test-Achats; Fabrice Duwelz, cinéaste; Sien Eggers, comédienne; Yvon Englert, recteur de l'ULB; François Gemenne, professeur à l'ULG et à Sciences po Paris; Jan Goossens, directeur du festival de Marseille; Thomas Gunzig, écrivain; Naji Habra, recteur de l'UNamur; Thierry Hance, professeur à l'UCL; Philippe Hensmans, directeur d'Amnesty international (Belgique francophone); Jean Hermesse, secrétaire général des Mutualités chrétiennes; Martin Heylen, journaliste; Huib Huysse, professeur à la KULeuven; Christl Joris, présidente de EtapeLighting et d'Agona Flanders; Adrien Joveneau, amateur-producteur RTBF; Bob Kabamba, professeur à l'ULG; Gregory Keteleer, administrateur-gérant des Magasins 1001 Pattes (Accessoires SA); Pierre Kroll, dessinateur; Bert Krusmans, comédien; Jean-Pascal Labille, secrétaire général de Solidaris; Jean-Yves Laffineur, directeur et programmateur du Festival Esperanzah !; Fabrice Lamproye, directeur et programmateur du Festival Les Ardentes; Patrick Lebecque, professeur à l'UCL; Thomas Leysen, président de KBC et de Umicore; André Liebaert, fonctionnaire retraité de la Commission européenne et des Nations unies; Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté; Patrick Marichal, Benelux HR Manager de Solvay; Philippe Maystadt, ministre d'Etat, membre de l'Académie royale de Belgique et ex-président de la BEL; Johan Michaux, directeur de recherches au FNRS et professeur à l'ULG; Thierry Michel, cinéaste; Philippe Mœs, photographe et écrivain; Roiland Moreau, directeur général Environnement au SPF Santé publique; David Murgia, comédien; Fabrice Murgia, directeur du Théâtre national; Firouzeh Nahavandi, professeure à l'ULB; Ides Nicaise, professeur à la KULeuven; Julien Nicaise, administrateur de l'Académie de recherche et d'enseignement supérieur (Ares); Thierry Noessen, CEO de la Chocolaterie Belvas; Jozef Pacolet, professeur émérite à la KULeuven; Caroline Pauwels, recteur de la VUB; Koen Peeters, écrivain; Catheline Perier-d'Ieteren, professeure honoraire à l'ULB et membre

de l'Académie royale de Belgique : **Peter Piot**, directeur de la London School of Hygiene & Tropical Medicine ; **Luc Pire**, cofondateur du Venturelab ULg/HEC ; **Alain Platel**, chorégraphe et fondateur des Ballets C de la B ; **Laurence Roudart**, professeure à l'ULB ; **Sebastian Santander**, professeur à l'ULg ; **Koen Schoors**, professeur à l'Université de Gand ; **Scylla**, auteur et interprète ; **Luc Sels**, recteur de la

KULeuven ; **Abdel Serghini**, réviseur d'entreprises ; **Mario-Hélène Ska**, secrétaire générale de la CSC ; **Philippe Soreil**, conseiller communication de Goodplanet Belgium ; **Sacha Toorop**, musicien ; **Jean-Noël Tilman**, CEO du laboratoire Tilman ; **Françoise Tulkens**, professeure émérite à l'UCL et ancienne vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme ; **Olivier Valentin**, secrétaire national de la

CGSLB ; **Rik Van De Walle**, recteur de l'Université de Gand ; **Tom Van Dyck**, comédien et cinéaste ; **Herman Van Goethem**, recteur de l'Université d'Anvers ; **Luc Van Gorp**, président des Mutualités chrétiennes ; **Bruno Van Lierde**, fondateur du Boston Consulting Group ; **Hilde Van Mieghem**, comédienne et cinéaste ; **Philippe Van Parijs**, professeur à l'UCL, à la KUL et à l'Université d'Oxford ; **Frank Van**

Passel, cinéaste et producteur ; **Dirk Vansintjan**, administrateur de ECOPOWER et président de REScoop.eu ; **Jean-Pascal Van Ypersele**, professeur à l'UCL ; **Pierre Verjans**, professeur à l'ULg ; **Robert Vertenueil**, secrétaire général de la FGTB ; **Hendrik Vos**, professeur à l'Université de Gand ; **Edwin Zaccai**, professeur à l'ULB.

aide aux pays du Sud « Priorité à l'efficacité, pas au budget »

ENTRETIEN

Pour le ministre Alexander De Croo, l'appel des 111 relève d'une vision de la coopération au développement « des années 70 ».

Vous avez lu la carte blanche, que répondez-vous aux signataires ?

Nous partageons l'objectif européen de 0,7 % pour 2030. Mais ce qui m'étonne un peu dans cette lettre ouverte, c'est qu'elle demande davantage de budgets. Je ne pense pas que ce soit la priorité. La priorité, c'est de rendre la coopération belge plus efficace.

Ce n'était pas le cas ?

Non, clairement pas. D'ailleurs, cette lettre donne un exemple de l'impact de la coopération : une réduction de la pauvreté de 6,5 % sur une si longue période, avec des budgets si élevés, c'est faible. L'exemple que les signa-

taires prennent eux-mêmes montre en fait que la méthode classique de coopération au développement n'est pas efficace. Notre priorité a donc été ces trois dernières années de la moderniser. Mon impression, c'est que ces personnes disent : « continuons comme dans les années 70, mettons plus d'argent et ça ira mieux ». C'est un peu comme pour la SNCB : on peut lui donner beaucoup plus d'argent, mais on voit que le résultat ne s'améliore pas. L'efficacité de l'aide n'est pas toujours déterminée par le volume d'argent qu'on y jette.

Qu'est-ce que cela signifie « une coopération efficace » ?

Que l'on se focalise beaucoup plus sur les régions où l'on peut faire la différence. On a donc réduit les lieux dans lesquels nous sommes actifs, en nous concentrant spécifiquement sur deux régions en Afrique. C'est aussi utiliser des méthodes de financement basées sur le résultat et pas uniquement sur le montant d'argent qui y est consacré. C'est aussi nous focaliser sur des causes très spécifiques, comme l'égalité des genres. Cela me perturbe un peu que toutes ces personnes ferment les yeux sur ce qu'on a fait ces trois dernières années. Nous sommes aujourd'hui un des pays précurseurs.

Vous dites que le gouvernement souscrit toujours à l'objectif de 0,7 %. Mais comment l'atteindre

en faisant 1,5 milliard d'économies sur la législation ?

Il faut mettre les choses au clair. L'aide publique au développement représente aujourd'hui 0,4 % du revenu national brut. On est au-delà de la moyenne de l'OCDE, qui se situe plus ou moins au niveau de la moyenne européenne. On essaye de raconter des histoires sur les réductions de dépenses, mais la Belgique est vue au niveau international

comme faisant partie du peloton de tête les bailleurs fiables.

Nous nous concentrons sur les pays les moins développés. Ce n'est pas toujours le cas des pays qui dépensent plus, qui parfois dépensent dans des pays où c'est plus facile et où l'aide est moins nécessaire. Donc j'insiste : la quantité d'argent injectée n'est pas l'élément déterminant.

On essaye de nous faire croire qu'en mettant plus d'argent, on obtient plus de résultats, mais ce

n'est pas mon expérience. Obtenir des résultats sur le terrain est beaucoup plus dépendant de la volonté politique locale, de l'implication du secteur privé local, de l'existence de méthodes de financements conditionnels que de l'augmentation des budgets.

Des pays voisins comme l'Allemagne, le Luxembourg ou les Pays-Bas atteignent ou sont proches des 0,7 %. Cela veut dire qu'ils jettent l'argent pas les fenêtres ?

Un pays comme la France fait moins que nous et, je le répète, nous faisons mieux que la moyenne OCDE. Quand j'ai pris mes fonctions, la coopération se faisait toujours comme dans les années 70. On a changé ça. Nous travaillons désormais avec des méthodes un peu plus d'actualité. Ces transformations-là, des pays comme les Pays-Bas les avaient déjà faites. Il est essentiel de devenir plus efficace, et ensuite on verra. Sans cela, il n'est pas défendable d'augmenter les budgets.

À partir de quelle efficacité, quels sont vos critères ?

L'objectif est 0,7 % en 2030. À partir du moment où le budget sera en équilibre, on pourra le faire. ■

Propos recueillis par
CORENTIN DI PRIMA

Alexander De Croo

Ministre de la Coopération au développement, de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste et vice-Premier ministre. Bourgmestre de Brakel depuis 2012. Président de l'Open VLD de 2009 à 2012. Vice-Premier et ministre des Pensions du gouvernement Di Rupo.